

LETTRÉ D'INFORMATION A L'ATTENTION DES SPECIALISTES ET SERVICES D'HEMATOLOGIE ET D'ONCOLOGIE MEDICALE, AUX MEDECINS COMPETENTS EN CANCEROLOGIE, ET AUX PHARMACIES HOSPITALIERES.

Forte tension d'approvisionnement d'ETOPOPHOS 100 mg, lyophilisat pour usage parentéral : mise en place d'un contingentement qualitatif.

Madame, Monsieur,

La spécialité ETOPOPHOS 100 mg, lyophilisat pour usage parentéral est en forte tension. Un retour à la normale n'est pas attendu avant mi-juin 2026.

Afin que les patients traités par **ETOPOPHOS 100 mg** et sans alternative thérapeutique puissent bénéficier de leur traitement, des recommandations ont été élaborées avec l'ANSM ainsi que les professionnels de santé concernés

ETOPOPHOS 100 mg doit désormais être réservé aux patients chez lesquels ce médicament ne peut être substitué :

1. Protocole intensif et/ou protocole nécessitant une perfusion à haute concentration.
2. Patient présentant une hypersensibilité avérée au VP16, une voie d'abord altérée et/ou un risque accru d'extravasation.

Pour les patients n'étant pas concernés par ces conditions, d'autres spécialités injectables à base d'étoposide sont disponibles sur le marché.

Un protocole de contingentement qualitatif est mis en place : à partir du 23 avril 2026, aucune commande d'ETOPOPHOS par les pharmacies à usage interne ne pourra être réalisée sans transmission du formulaire de demande rempli par le médecin prescripteur et un pharmacien de la PUI au laboratoire.

En tant que prescripteur d'ETOPOPHOS, vous devez

- Statuer si le/les patients sont prioritaires selon la liste des situations du formulaire et confirmer l'absence d'alternative thérapeutique,
- Compléter la partie PRESCRIPTEUR du formulaire.

En tant que pharmacien, vous devez

- Compléter la partie PHARMACIEN du formulaire,
- Commander ETOPOPHOS à l'adresse depannage@cheplapharm.fr en joignant le formulaire complété et signé.
- Un email de confirmation vous sera envoyé en vous précisant les délais de livraison.
- Les quantités nécessaires pour pouvoir réaliser un cycle de traitement vous seront envoyées.

Tout formulaire incomplet entrainera un retard ou un refus de dépannage.

Nous vous rappelons que tout effet indésirable doit être signalé au Centre Régional de Pharmacovigilance (CRPV) ou directement via le site de déclaration des effets indésirables www.signalement-sante.gouv.fr.

ADRESSE

CHEPLAPHARM 68 rue Marjolin
France SAS F-92300 Levallois-Perret

CONTACT

P. +33 809 54 20 23

info@cheplapharm.fr
cheplapharm.fr

TRIBUNAL D'ENREGISTREMENT

Capital Social: 25 000 €
SIREN: 821 144 979

Pour plus d'information sur les médicaments, consultez ansm.sante.fr ou base-donnees-publique.medicaments.gouv.fr.

Pour toute demande d'Information Médicale, nous vous invitons à contacter notre Service d'Information Médicale à l'adresse mail suivante pharmacovigilance@cheplapharm.fr ou au numéro 0809 54 20 23.

Conscients des difficultés générées par cette situation, soyez assurés que nous mettons tout en œuvre pour y remédier au plus vite.

Nous vous remercions pour votre compréhension et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

Valérie GAJAN

Pharmacien Responsable Cheplapharm France

ADRESSE

CHEPLAPHARM 68 rue Marjolin
France SAS F-92300 Levallois-Perret

CONTACT

P. +33 809 54 20 23

info@cheplapharm.fr
cheplapharm.fr

TRIBUNAL D'ENREGISTREMENT

Capital Social: 25 000 €
SIREN: 821 144 979